



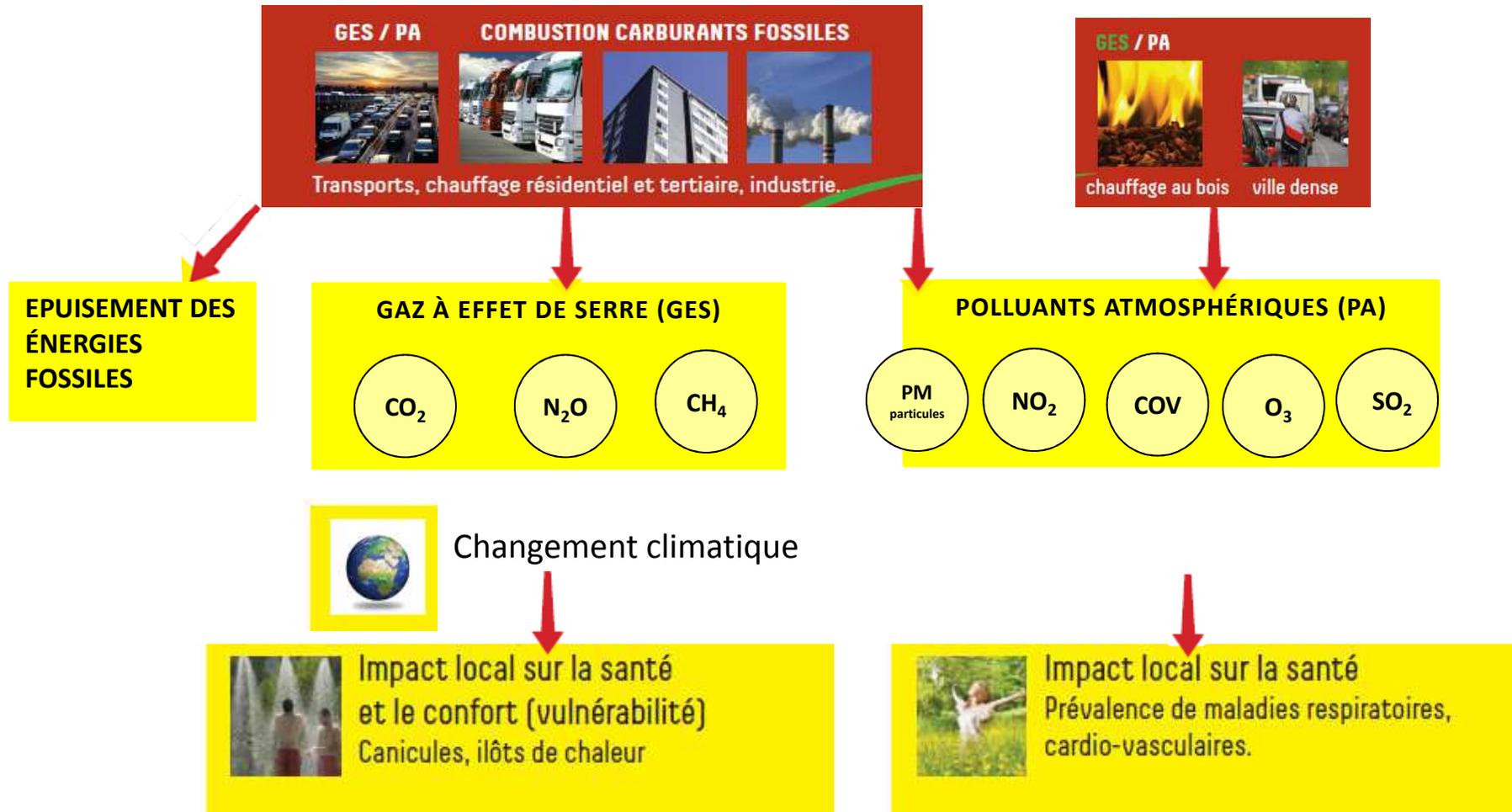
Air – Energie – Climat

Délibération 2-A006 - Rapport sur le développement durable

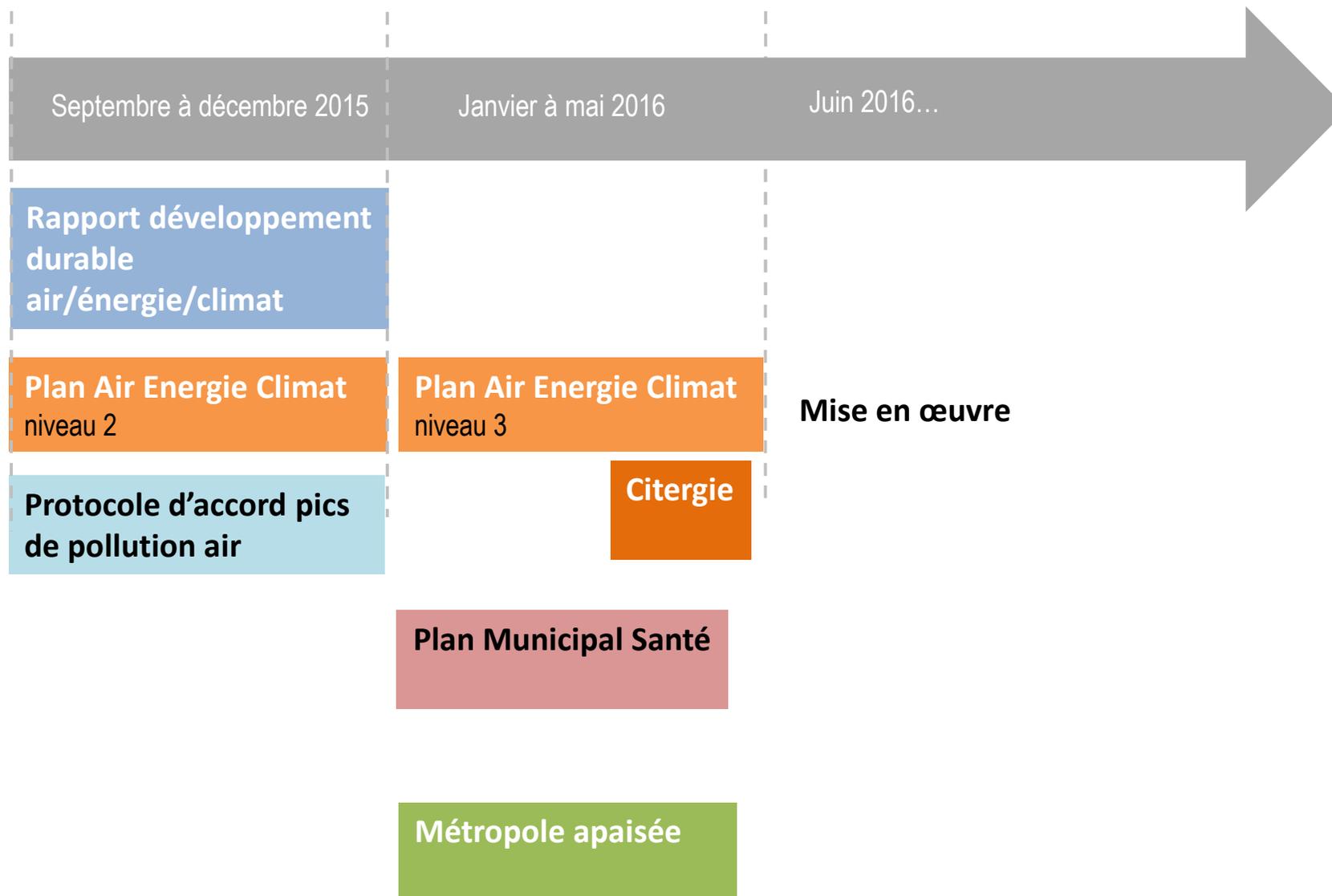
Délibération 3-A007 - Plan Air Énergie Climat

Délibération 4-A005 - Protocole d'accord partenarial sur les pics de pollution de l'air

Air, Energie, Climat : impact des activités humaines

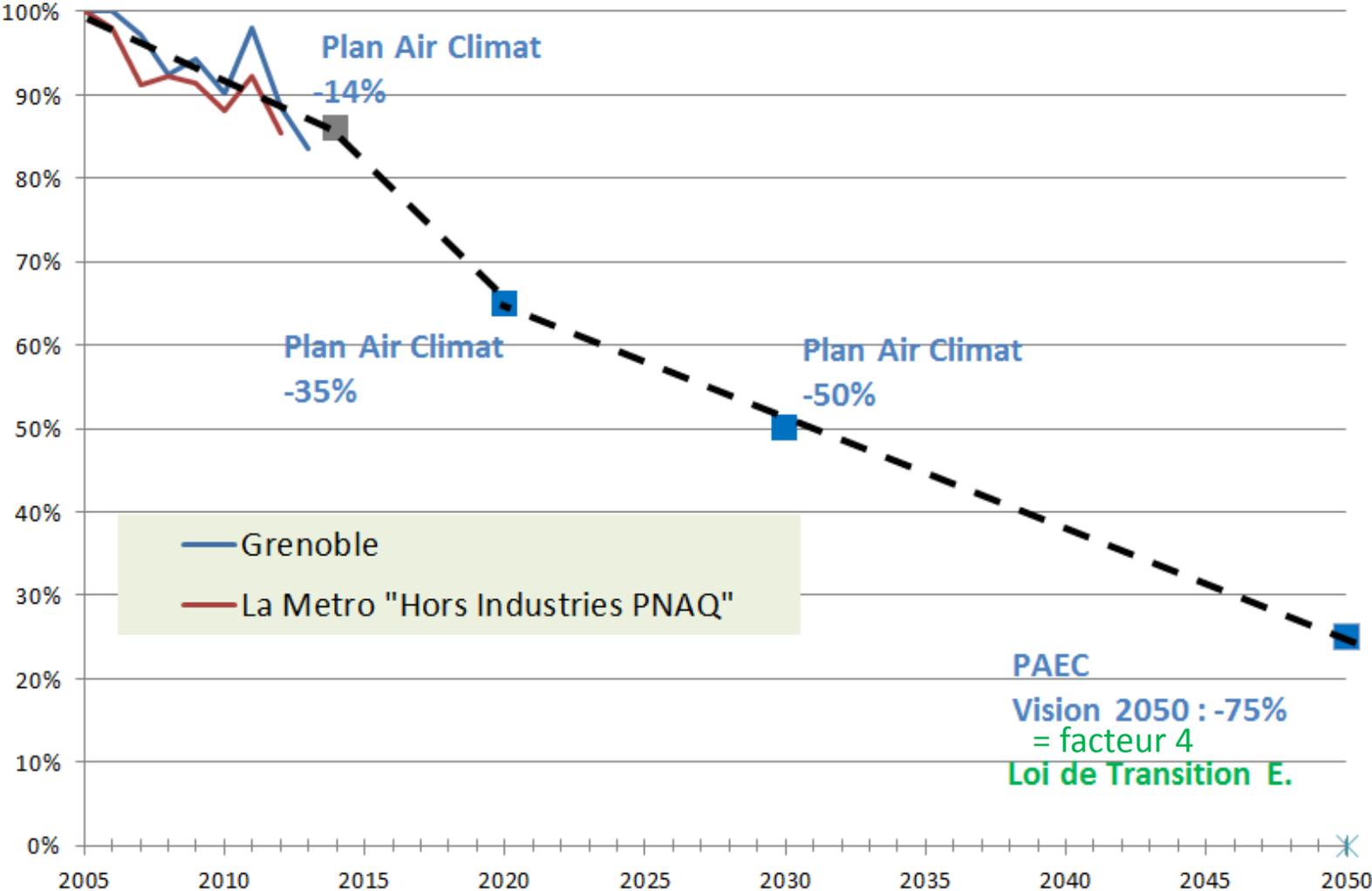


Une démarche d'ensemble Air, Climat, Energie



Emissions de gaz à effet de serre

Evolution et objectifs

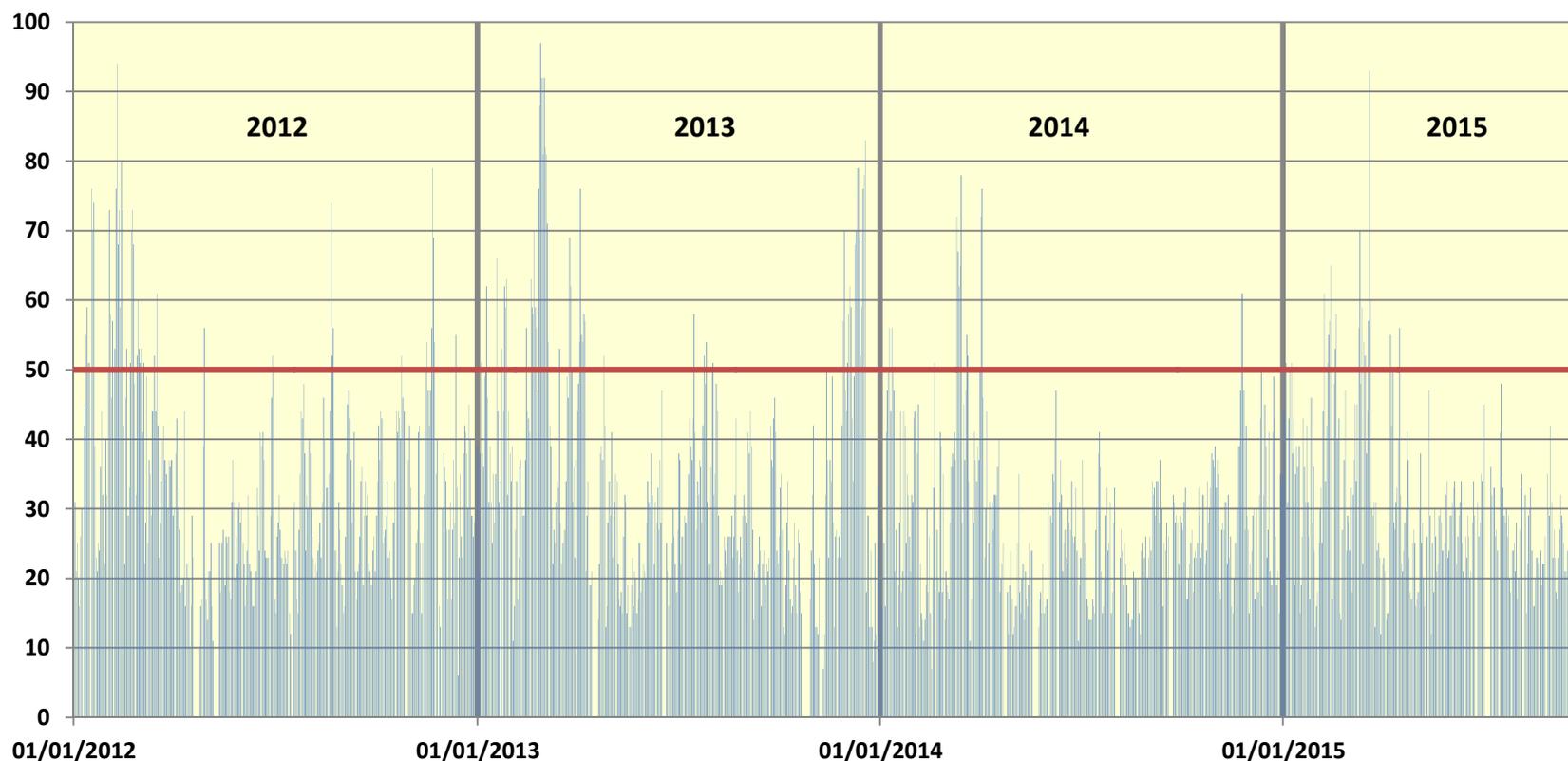


Résultats de l'observatoire du Plan Air Energie Climat de la Métro.
Source : ALEC/Air Rhône-Alpes

Des pics de pollution aux particules PM10



concentration journalière moyenne des PM10 en $\mu\text{g}/\text{m}^3$ (Grenoble rocade sud)



Source de données  Air Rhône-Alpes

Plan Air - Energie - Climat



PLAN **AIR ÉNERGIE CLIMAT**
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

pour la période
2015-2020

**CHARTRE D'ENGAGEMENTS
DES PARTENAIRES**

*Agissons
dare-dare!*

Plan Air – Energie - Climat : exemples d'action



AIR

- Air extérieur : favoriser les mobilité douces
- Air intérieur : suivre les établissements sensibles + exigences du plan école

ÉNERGIE

- Sobriété et efficacité : RT2012-20%, réhabilitations thermiques, éclairage public
- Précarité énergétique

CLIMAT

- Ilots de chaleur : végétalisation
- Commande publique : circuits courts...

Protocole accord partenarial gestion des pics de pollution de l'air



**PROTOCOLE D'ACCORD
SUR LES MESURES A METTRE EN OEUVRE
POUR REDUIRE LA DUREE ET L'INTENSITE
DES PICS DE POLLUTION
SUR LA REGION GRENOBLOISE**

Un protocole dédié aux transports



Arrêté interpréfectoral 2014

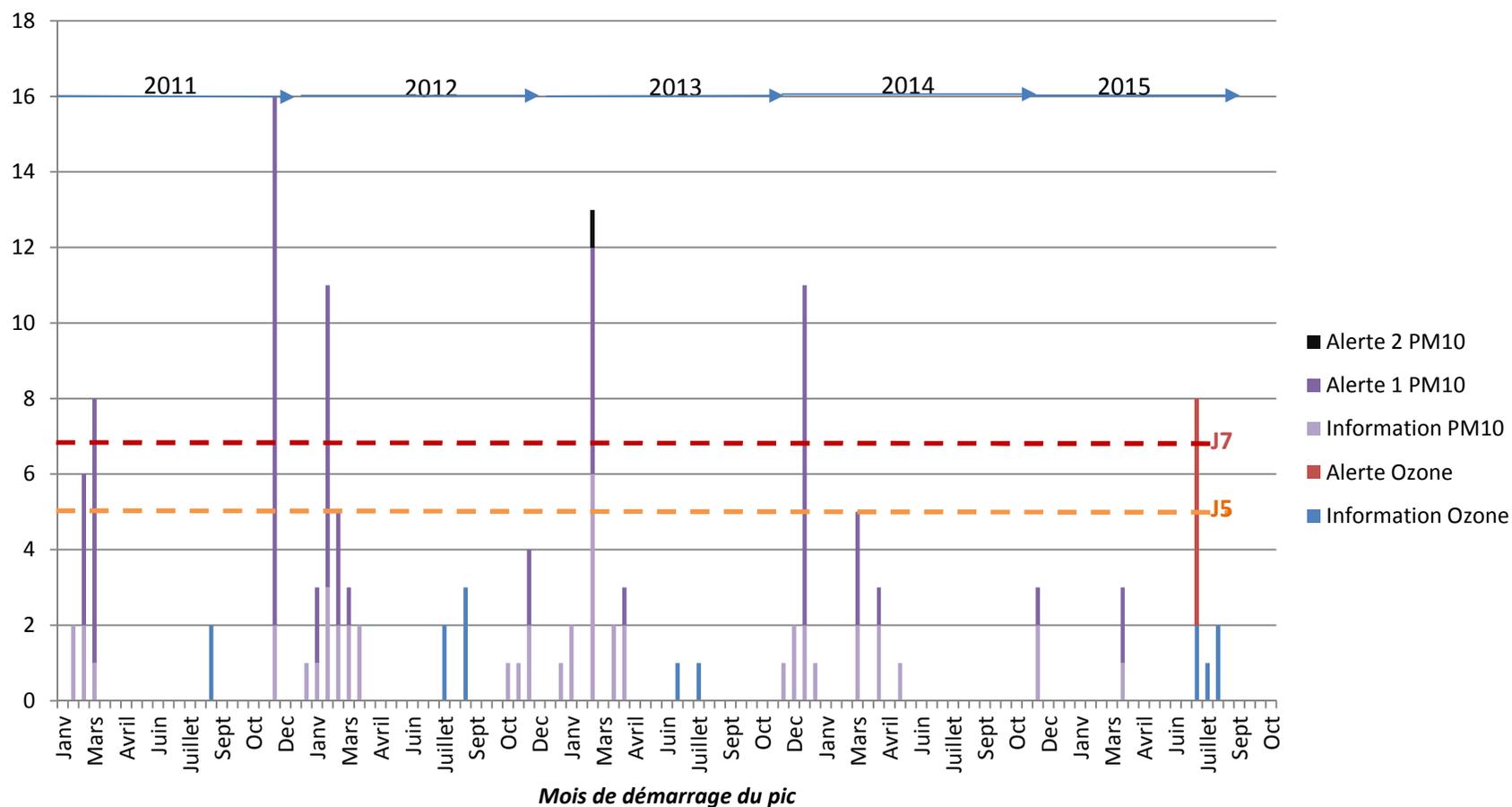
Protocole 2015

	Arrêté interpréfectoral 2014	Protocole 2015
Pré-information		Sensibilisation (vitesse)
J1 Information	Sensibilisation (vitesse)	
J2		Réduction de la vitesse 70 km/h sur voies rapides urbaines et -20 km/h sur les voies ≥ 90 km/h
J3 (alerte 1)	Réduction de la vitesse 70 km/h sur voies rapides urbaines et -20 km/h sur les voies ≥ 90 km/h	
J4		
J5		Autorisation véhicules CQA 1 à 5 + PL 2 à 5* + tarifs réduits
J6		
J7 ou Alerte 2		Autorisation véhicules CQA 1 à 3 + PL 2 à 5* + gratuité
Alerte 3	Circulation alternée	Autorisation véhicules CQA 1 à 2 + PL 2 à 5* + gratuité

J1 : 1^{er} jour de pic de pollution, etc

CQA : certificats qualité air, PL : poids lourds 9

Déclenchement du protocole : simulation sur 2011-2015



5 jours par an en « dispositif J5 » + 7 j/an en « J7 »

Source de données Air Rhône-Alpes

Vote : Plan Energie Climat (PAEC)



- Adoption du programme de la Ville
- Engagement dans le PAEC métropolitain en niveau 2
- Poursuite du travail : vers des objectifs quantifiés et un travail commun avec le CCAS
- Engagement dans la nouvelle convention des maires européens "New Integrated Covenant of Mayors for Climate & Energy"





Vote : Protocole d'accord partenarial Pics de pollution de l'air

- Approuver le protocole
- Appliquer le protocole :
 - ✓ Communication
 - ✓ Formation
 - ✓ Evaluation
 - ✓ Gestion interne (flotte de véhicules)

